



Appui du BPD aux projets de partenariat dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

David Jones

Janvier 2003

Après avoir focalisé son action depuis quatre ans sur huit projets-pilotes dans sept pays (de l'Argentine à l'Indonésie), le BPD (Building Partnerships for Development) entame aujourd'hui une seconde phase qui lui permettra de développer son soutien à de nouveaux projets de partenariat constitués pour faciliter l'accès des populations défavorisées à l'eau et à l'assainissement.

Les organisations qui œuvrent déjà dans le cadre de partenariats innovants dans ce domaine, ou envisagent d'en former un, pourront désormais faire appel au Secrétariat du BPD et à ses membres pour diverses prestations : étude de faisabilité pour la formation d'un partenariat, participation du BPD à la négociation de nouveaux accords de partenariat, analyse des résultats et perspectives de développement de la structure existante, etc.

Procédure

Les candidats sont invités à consulter le document intitulé *Note d'informations sur la participation aux projets* qui souligne les critères de sélection, les facteurs et conditions susceptibles de favoriser ou au contraire d'empêcher toute participation du BPD, et l'engagement de ce dernier vis-à-vis des projets qu'il soutient. Si vous estimez que le BPD peut appuyer votre projet, remplissez le *Formulaire* disponible sur notre site Internet ou par courrier. Ce formulaire, qui précise le type de soutien requis, la nature des projets et le nom des organisations impliquées constitue un engagement écrit de la part de tous les partenaires du projet¹.

Financement

En règle générale, les partenariats n'auront pas à financer les interventions du BPD. Cependant, les acteurs du projet devront

fournir un appui logistique (salles de réunion, transport local, etc.).

Réaliser la cartographie du projet

L'analyse du contexte dans lequel un partenariat doit être formé, puis opérer, est souvent insuffisante ; ainsi les points forts des différents acteurs impliqués dans la provision des services d'eau et d'assainissement sont souvent oubliés. Les partenariats qui en résultent n'intègrent pas, ou pas suffisamment, les données du terrain : l'activité des petits revendeurs privés, celle des communautés, les initiatives prises localement par l'opérateur, etc. Le BPD peut donc faciliter la mise en place du projet en réalisant une cartographie complète de la situation. Il s'agit d'aider les acteurs potentiels du projet à mieux appréhender le contexte propice à la formation du partenariat, à sélectionner les partenaires les plus appropriés, à définir leurs contributions respectives, et à préciser enfin les futurs objectifs du partenariat et son mode de fonctionnement.

Faciliter la formation du partenariat

Autre faiblesse courante, les partenaires ont tendance à s'engager, de façon formelle ou informelle, sans pour autant préciser en détail les modalités de gestion du partenariat, ou les moyens d'évaluer les résultats positifs et négatifs – tant du projet que du partenariat – avant de les communiquer à une audience plus large, de façon à répondre aux attentes du public. Là encore, le BPD peut soutenir le projet de partenariat dès sa phase initiale afin de lui donner des bases solides en négociant pour commencer une répartition précise des rôles et responsabilités de chacun (plutôt qu'une distribution superficielle). Une analyse des motivations et compétences de chaque partie prenante, combinée à des ateliers de réflexion regroupant l'ensemble des partenaires contribuera à souligner la clarté des objectifs et des procédures. Le BPD possède dans ce domaine une solide

¹ Ces signatures indiquent un engagement officiel en faveur d'un soutien du BPD au projet, l'adhésion aux principes qui sous-tendent l'intervention du BPD et la volonté de participer à l'analyse des projets de façon à augmenter les acquis de l'ensemble du BPD.

expérience qui lui permet de faciliter l'établissement de relations plus réalistes entre les organisations partenaires.

Faciliter l'évaluation et la révision du partenariat

Les partenariats, comme le contexte dans lequel ils opèrent, sont en constante évolution ce qui n'est pas toujours le cas de la structure qui les encadre. Une évaluation régulière, qui garantit que les conditions existantes, les rôles et responsabilités, etc. se reflètent dans la structure du partenariat et les relations entre partenaires peut par conséquent s'avérer fort utile. Le BPD propose diverses solutions pour faciliter ce processus au moyen d'évaluations à mi-parcours, d'enquêtes d'opinion menées auprès des populations concernées ou ciblées sur d'autres acteurs, etc.

Analyser l'impact et l'efficacité des partenariats

L'évaluation des résultats nécessite un point de vue objectif qui intègre toutes les facettes du partenariat. Au cours de la première phase du programme BPD, un certain nombre d'outils et de modèles ont été mis au point afin d'analyser les huit projets-pilotes impliqués. Largement appréciés par les acteurs concernés, ces outils peuvent être adaptés à d'autres situations et permettre de déterminer par exemple si tel ou tel résultat peut être attribué précisément à l'approche de partenariat ou s'il aurait été obtenu dans tous les cas. On peut également tirer des leçons spécifiques à certains acteurs du projet afin de faciliter leur participation à de futurs partenariats.

Quelques exemples d'actions menées par le BPD

Au cours de sa première phase, le BPD a apporté son appui, sous différentes formes, aux huit projets-pilotes. Au KwaZulu-Natal, en Afrique du Sud, les acteurs du projet ont demandé au BPD d'organiser un atelier de réflexion afin d'analyser l'évolution du partenariat (dont l'objectif était de réunir différentes parties prenantes dans le but de mettre en place des solutions innovantes pour desservir les quartiers périurbains défavorisés). Le BPD a permis aux partenaires de mieux appréhender le contexte qui les avaient réunis, les succès rencontrés – à commencer par la mise en place du partenariat –, et les changements nécessaires pour tenir compte de l'évolution de la situation. Lors d'une seconde intervention, le

BPD a participé à la formulation d'un document de synthèse sur cette expérience de partenariat qui fera l'objet d'une diffusion nationale.

En Argentine, le BPD a financé le travail d'un consultant missionné pour évaluer les relations entre la fondation Riachuelo et Aguas Argentinas, à Buenos Aires. Un exercice similaire a été mené pour IIED-Latin America et Aguas Argentinas. En collaboration avec l'Agence française de Développement, le BPD a par ailleurs financé un audit du partenariat de Dakar, au Sénégal, avant d'en diffuser les acquis.

Enfin, pour la seconde phase du partenariat

KwaZulu-Natal [qui comprend de nouveaux partenaires], le BPD a organisé un nouvel atelier de réflexion afin de permettre à l'ensemble des acteurs de définir plus précisément leurs propres attentes et objectifs ainsi que des orientations communes et des indicateurs permettant de mesurer les résultats obtenus. Cet exercice, notamment l'analyse des motivations de chaque partenaire, avec identification d'objectifs précis et des coûts et bénéfices du projet a permis à chacun d'entrer en partenariat en toute connaissance de cause.

Apporter un développement durable est un impératif à l'échelle mondiale. Dans cette optique, des partenariats stratégiques entre secteur privé, secteur public et société civile peuvent apporter des solutions innovantes pour répondre avec succès aux besoins des communautés à travers le monde. Le programme BPD (Building Partnerships for Development) est une organisation regroupant divers partenaires issus de tous les secteurs dont l'objectif est de démontrer que, par la coopération public-privé-société civile, on obtient de meilleurs résultats, localement, que par une action entreprise par chaque secteur de façon indépendante. Le Groupe Eau et Assainissement a travaillé pendant quatre ans avec huit projets-pilotes afin d'évaluer l'efficacité de l'approche de partenariat dans le contexte de l'accès aux services d'eau et d'assainissement des populations défavorisées.

Le BPD entre aujourd'hui dans une seconde phase qui lui permettra d'étendre son action à de nouveaux partenariats dans le monde entier.

Comment nous contacter

La *Note d'informations sur la participation du BPD* et le *Formulaire de demande* sont disponibles sur notre site Internet:

www.bpd-waterandsanitation.org

Vous pouvez également nous contacter à l'adresse suivante :

BPD Water and Sanitation
27-29 Albert Embankment
London SE1 7UB, United Kingdom
Téléphone: +44 (0)20 7793 4557
Télécopie: +44 (0)20 7582 0962

email: info@bpd-waterandsanitation.org